

CHAMPIONNATS CANADIENS D'HALTÉROPHILIE JUNIOR EN LIGNE 2021

RÈGLEMENTS DE LA COMPÉTITION
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
HORAIRES, FORMULAIRES
et DATES LIMITES - Revisé
Les 20 et 21 mars 2021

INVITATION OFFICIELLE À TOUS LES MEMBRES DE LA CWFHC

Le comité organisateur est honoré d'inviter athlètes, entraîneurs, officiels, membres du personnel et spectateurs aux Championnats canadiens d'haltérophilie Junior en ligne 2021.

Il s'agit d'une année comme nous n'en avons jamais vu, mais la vie et l'haltérophilie doivent continuer. De nombreux athlètes au pays ont trouvé des façons de poursuivre leur entraînement, mais il n'est pas jugé sécuritaire (au moment de l'organisation de cet événement) de nous trouver dans une même salle, et que les athlètes partagent des haltères. Cela ne diminue pas le désir de compétitionner et d'aspirer à une certaine normalité.

Nous avons proposé de nous rencontrer tous en ligne, à partir de nos maisons/salles d'entraînement ou autres lieux où nous pouvons être en sécurité et LEVER en toute sécurité.

Comme il s'agira de la première compétition nationale en ligne au Canada, il nous faut définir l'événement ainsi que ses limitations.

- Ces Championnats sont une occasion pour les athlètes Junior et Jeunesse de compétitionner.
- Ils seront différents de nos compétitions nationales antérieures.
- Comme la pesée des athlètes sera faite au moyen d'une méthode virtuelle, tous les athlètes devront se peser avec leur maillot de compétition.
- Comme les levers ne seront observés que d'UN SEUL angle, il n'y aura pas de jury, et aucune manière de contester les décisions des officiels.
- Les records battus lors de cet événement ne seront pas reconnus.

Pour cet événement, nous demandons beaucoup de la part de nos leveurs. Ceux-ci devront fournir un endroit pour lever, un moyen de diffuser leurs levers, une barre, des poids d'haltérophilie réglementaires, des collets de compétition et une balance.

Nous ne leur demandons pas de réserver des vols d'avion, des hôtels, et de trouver le moyen, en ces temps difficiles, d'effectuer un total de qualification. Les frais d'inscription à l'événement reflètent ces exigences différentes.

Nous souhaitons à votre équipe la meilleure des chances!

Richard Mason Président du comité organisateur/VP Admin CWFHC

- 1. TITRE : Championnats canadiens d'haltérophilie Junior en ligne 2021
- 2. DATE: Samedi et dimanche les 20 et 21 mars 2021
- 3. ORGANISÉ PAR:

Canadian Weightlifting Federation Haltérophile Canadienne (CWFHC)

4. SANCTIONNÉ PAR:

Canadian Weightlifting Federation Haltérophile Canadienne (CWFHC)

5. LIEU DE LA COMPÉTITION

Non applicable

6. CATÉGORIES

6.1. Femmes: 45, 49, 55, 59, 64, 71, 76, 81, 87, 87+ kg

6.2. Hommes: 55, 61, 67, 73, 81, 89, 96, 102, 109, 109+ kg

7. SEUIL MINIMUM DE PERFORMANCE

En raison de la pandémie de COVID-19, comme les degrés de restrictions sont différents d'un endroit à l'autre au pays, il n'y aura PAS de seuil minimum de performance pour les Championnats 2021.

8. ADMISSIBILITÉ DES PARTICIPANTS

- 8.1. Un athlète qui participe à une compétition nationale doit :
 - être un membre dûment affilié de son association provinciale ou territoriale:
 - être membre en règle (ne faisant pas l'objet d'une sanction en vigueur) de son association provinciale ou territoriale;
 - être citoyen canadien OU résident permanent du Canada.
- 8.2. Un officiel certifié pour participer à un championnat national (Junior ou Senior) par une association provinciale ou territoriale doit :
 - être un membre dûment affilié de son association provinciale ou territoriale;
 - être membre en règle (ne faisant pas l'objet d'une sanction en vigueur) de son association provinciale ou territoriale.
- 8.3. Toute question/préoccupation concernant l'admissibilité doit être formulée lors de la vérification des inscriptions finales. Au besoin, un représentant provincial devrait être prêt à présenter des exemplaires des documents de résidence permanente des athlètes concernés. Après la réunion de vérification des inscriptions finales, l'admissibilité des athlètes ne pourra pas être contestée. La réunion de vérification des inscriptions finales aura lieu par Zoom le vendredi

- 29 janvier en soirée, et les athlètes pourront changer de catégorie à ce moment.
- 8.4. Ouvert aux athlètes nés de 2001 à 2008, y compris ceux nommés par leur association provinciale ou territoriale (groupe d'âge de 13 à 20 ans).
- 8.5. Il y a deux façons de s'inscrire à la compétition : individuellement ou en tant que membre d'une équipe formée par une association provinciale. En ce qui concerne les équipes des associations provinciales, la limite est de deux (2) athlètes par catégorie de poids par équipe.

Format de l'équipe :

- Hommes maximum de six (6) athlètes masculins
- Femmes maximum de six (6) athlètes féminines
- Chaque association provinciale/territoriale peut inscrire jusqu'à deux (2) équipes par sexe, et tous les athlètes doivent être assignés à une équipe (c.-à-d. l'équipe « A » ou l'équipe « B »).
- L'assignation des équipes est confirmée lors de la réunion technique et ne peut pas être contestée après.
- 8.5.1. La CWFHC reconnaîtra le meilleur lever réussi par un athlète admissible dans chaque catégorie de poids corporel pour le Total seulement.

9. **INSCRIPTIONS**

- 9.1. Seuls les directeurs provinciaux/territoriaux de la CWFHC reçoivent les formulaires d'inscription par équipes.
 Tout individu admissible peut demander le formulaire d'inscription.
- 9.2. Les formulaires préliminaires d'inscription par équipes doivent être reçus par le comité organisateur au plus tard le 30 janvier 2021. Les inscriptions individuelles (hors des équipes provinciales/territoriales) doivent également être remises au plus tard le 30 janvier 2021.
- 9.3. Les formulaires finaux d'inscription par équipes doivent être reçus par le comité organisateur au plus tard le 20 **fevrier 2021**.
- 9.4. Un seul chèque couvrant les frais d'inscription doit accompagner le formulaire d'inscription par équipe, qui doit être remis au plus tard le 20 fevrier 2021. Il est également possible de procéder par virement électronique à l'adresse dfriesen@cwfhc.ca.
- 9.5. Tous les formulaires et paiements doivent être envoyés au comité organisateur à l'adresse ci-dessous :

CWFHC, a/s Deanne Friesen 221 Hawks Ridge Blvd. Edmonton, AB T5S 0M1

10. RÈGLEMENTS DE LA COMPÉTITION

10.1.La compétition sera régie par les Règlements techniques de l'IWF (IWF Handbook), avec certaines modifications en raison de la nature VIRTUELLE de l'événement.

RAPPEL: Article 15, IWF - TCRR-2020 P. 69:

« Un athlète qui n'arrive pas à faire le poids à l'intérieur de la période allouée à la pesée de la catégorie de poids corporel dans laquelle il est officiellement inscrit est exclu de la compétition de l'événement ». [Traduction libre]

10.2. Le règlement 6.6.5 (connu sur le nom de « Règle du 20 kg ») sera appliqué.

11. **ÉQUIPEMENT**

- 11.1. Les athlètes doivent faire de leur mieux pour lever sur une plateforme d'entraînement. Les athlètes ne sont pas tenus de soulever sur une plateforme de compétition.
 - Les athlètes ont besoin d'une barre réglementaire, des poids d'haltérophilie de couleur, et des collets de compétition.
- 11.2. L'athlète devra fournir une balance électronique lisible. Dans le cadre du processus de pesée, on demandera à chaque athlète de placer deux (2) disques de 25 kg sur la balance pour montrer la précision de cette dernière.

12. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ/RENONCIATION

Les participants doivent s'assurer de signer le document Renonciation et décharge de responsabilité (fourni séparément) et de le remettre à M. Richard Mason par courriel (**vpadmin@cwfhc.ca**) avant la réunion de vérification des inscriptions. De plus, tous les participants mineurs (âgés de moins de 18 ans à la date à laquelle le document est signé) doivent s'assurer qu'un parent ou gardien signe le document. Sans ce document signé, <u>les participants ne pourront pas prendre part</u> à la Compétition.

13. CONTRÔLE ANTIDOPAGE

- Cette compétition est sujette au contrôle antidopage administré par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES). Par conséquent, tout athlète participant à cet événement pourrait être testé.
- De plus amples renseignements sur le Programme canadien antidopage peuvent être obtenus auprès du CCES par téléphone : (613) 521-3340/1-800-672-7775; https://cces.ca/fr.
- Il est important de se rappeler que **LE CANNABIS EST INTERDIT** dans le sport.
- Les athlètes et les entraîneurs sont fortement encouragés à se familiariser avec les règles et procédures liées au contrôle antidopage. Pour plus d'information, rendez-vous sur le site Web : https://cces.ca/fr/zoneathlete.
- Si vous prenez des suppléments ou des médicaments (p. ex. Ritalin, Concerta ou autres produits similaires, anti-inflammatoires, etc.), assurez-vous que leur

utilisation est permise par le CCES. Si vous avez besoin de prendre un médicament interdit pour une raison médicale légitime (p. ex. exemption pour usage thérapeutique), vous devez faire la demande directement au CCES. Si le CCES vous accorde une exemption pour usage thérapeutique, ayez le document à l'appui avec vous lors de l'événement où vous pourriez être testé.

- L'IWF possède sa propre politique antidopage, en partenariat avec l'Agence mondiale antidopage.
- Souvenez-vous : chaque athlète est responsable de ce qu'il consomme.

14. **PRIX**

- 14.1.Des médailles d'or, d'argent et de bronze seront remises pour l'arraché, l'épauléjeté et le Total seulement dans chaque catégorie de poids corporel.
- 14.2.Les prix décernés au meilleur athlète masculin et à la meilleure athlète féminine seront déterminés en fonction du rang Sinclair fondé sur le poids corporel actuel de l'athlète.
- 14.3.Des prix d'équipe seront remis aux meilleures équipes masculines et féminines Junior. Il n'y aura <u>pas de prix d'équipes combinées</u>. Les prix d'équipe seront attribués en fonction du pointage IWF pour le Total.

En cas d'égalité :

- a) L'équipe comptant le plus grand nombre de premières places au Total sera déclarée gagnante.
- b) Si l'égalité subsiste, l'équipe comptant le plus grand nombre de deuxièmes places au Total sera déclarée gagnante.
- c) Si l'égalité subsiste, l'équipe possédant le plus haut pointage Sinclair utilisant les catégories de poids corporel sera déclarée gagnante (voir la Note 12.2 concernant les coefficients Sinclair).
- 14.4.Un zéro à l'arraché n'élimine pas un athlète de la Compétition. Les athlètes pourront poursuivre à l'épaulé-jeté, mais ne recevront pas de points pour le Total. Les points sont gagnés grâce au Total seulement.
- 14.5.Les prix seront envoyés aux associations provinciales pour être distribués aux gagnants.

15. CONDITIONS FINANCIÈRES

15.1. Frais d'inscription:

100 \$ par athlète.

Aucuns frais ne sont perçus dans le cas des officiels.

- 15.2. Officiels nommés
 - Chaque province doit nommer un officiel qui sera disponible pour une

- journée de l'événement.
- Un (1) officiel additionnel disponible pour une journée de l'événement est requis pour chaque tranche de cinq (5) athlètes inscrits par une province.
- 15.3. Les associations provinciales sont responsables de percevoir les frais d'inscription de tous les membres de l'équipe/participants.

Veuillez adresser vos chèques à l'ordre de : <u>CWFHC</u>

Envoyer à :

CWFHC, a/s Deanne Friesen 221 Hawks Ridge Blvd. Edmonton, AB T5S 0M1

16. RESPONSABILITÉS FINANCIÈRES ET AUTRES — PROVINCES

- 16.1. Recueillir l'argent des frais d'inscription des tous les participants, puis payer la CWFHC pour l'ensemble des inscriptions.
- 16.2. S'assurer que le document Renonciation et décharge de responsabilité (fourni à la fin des présents Règlements) est signé par tous les participants. De plus, veiller à ce qu'un parent ou gardien signe le document dans le cas des participants mineurs (âgés de moins de 18 ans au moment de signer le document). Sans ce document signé, les participants ne pourront pas prendre part à la Compétition.
- 16.3. Les associations provinciales/territoriales qui décident de participer aux Championnats canadiens d'haltérophilie Junior en ligne 2021 le font à leurs propres risques. Les associations provinciales et territoriales doivent endosser la pleine responsabilité morale et financière de leurs membres participants, en ce qui concerne leur santé et leur bien-être, et en cas d'accidents ou de dommages.
- 16.4. Les associations provinciales et territoriales dont des équipes participent peuvent soumettre les noms d'officiels possédant une certification de niveau National (Niveau III) ou une qualification supérieure.
- 16.5. Malheureusement, il n'y aura PAS d'évaluation des officiels durant les Championnats.
- 16.6. Chaque association provinciale/territoriale est responsable d'assurer les dépenses des officiels qu'ils ont choisis. Veuillez vous assurer de fournir le courriel et l'adresse civique des officiels afin que le comité organisateur puisse leur envoyer l'horaire qui leur est destiné.
- 16.7. Le délégué technique de la CWFHC pour ces Championnats sera nommé avant le début des Championnats. Si le délégué technique de la CWFHC n'est pas en

mesure de régler une dispute d'ordre technique, le comité exécutif de la CWFHC agira comme cour d'appel, et sa décision sera finale.

17. RÉUNION TECHNIQUE/VÉRIFICATION DES INSCRIPTIONS FINALES

17.1. La réunion technique/vérification des inscriptions finales aura lieu en ligne le vendredi 19 mars 2021 à 19 h, HNE.

La réunion portera sur les points suivants :

- Vérification de l'admissibilité des athlètes et des officiels.
- Vérification de du document de renonciation de chaque participant.
- Vérification des inscriptions finales par catégorie de poids corporel.
- Assignation finale des athlètes à l'équipe A ou B, ou Aucune affiliation à une équipe.
- Les numéros de tirage au sort seront rendus disponibles; le tirage au sort se fera avant la réunion technique.
- · Les sessions et groupes seront déterminés.
- Toute autre information utile sera communiquée.
- Après la réunion, l'attribution des officiels sera faite.
- 17.2. Au besoin, l'information suivante sera fournie aux chefs d'équipe après la réunion technique :
 - Liste de départ à jour
 - Horaire de la Compétition
 - Horaire et attributions des officiels

17.3. Résultats

Les chefs d'équipe recevront les résultats par courriel peu après les Championnats.

HORAIRE ET DATES LIMITES

Date	Action	
19 décembre 2020	Diffusion des Règlements de compétition	
30 janvier 2021	Inscription préliminaire des équipes provinciales	
30 janvier 2021	Inscriptions individuelles préliminaires	
20 fevrier 2021	Réception du formulaire final d'inscription des équipes et de tous les frais d'inscription	
19 mars 2021	Réunion technique/vérification finale des inscriptions	
20 mars 2021	Compétition	
21 mars 2021	Compétition	

HORAIRE <i>PRÉLIMINAIRE</i> DE COMPÉTITION					
SAMEDI 20 MARS 2021 (toutes les heures : HNE)					
SESSION	CATÉGORIES		PESÉE	COMPÉTITION	
1	Femmes	45, 49 kg	8:30 A.M.	10:30 A.M.	
2	Femmes	55, 59 kg	10:00 A.M.	12:00 P.M.	
3	Hommes	55, 61, 67 kg	12:00 P.M.	2:00 P.M.	
4	Hommes	73, 81 kg	2:30 P.M.	4:30 P.M.	
5	Hommes	89 kg	4:00 P.M.	6:00 P.M.	
DIMANCHE 21 MARS 2021 (toutes les heures : HNE)					
6	Hommes	96, 102 kg	8:30 A.M.	10:30 A.M.	
7	Hommes	109, 109+ kg	10:00 A.M.	12:00 A.M.	
8	Femmes	64 kg	12:00 P.M.	2:00 P.M.	
9	Femmes	71,76 kg	2:30 P.M.	4:30 P.M.	
10	Femmes	81, 87, 87+ kg	4:00 P.M.	6:00 P.M.	

RENONCIATION ET DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Le présent formulaire doit être rempli par tous les athlètes, entraîneurs et officiels

En considération de l'inscription aux Championnats canadiens d'haltérophilie Junior en ligne 2021 (la « Compétition ») et de toute activité liée à la Compétition, le soussigné reconnaît et accepte ce qui suit :

Les risques de blessures découlant des activités liées à la Compétition sont importants, et comprennent notamment le risque de paralysie permanente et la mort et, même si certaines règles, l'équipement, l'encadrement et la discipline personnelle peuvent atténuer ces risques, le risque de blessures graves subsiste.

J'ASSUME SCIEMMENT ET LIBREMENT TOUS CES RISQUES, connus et inconnus, MÊME S'ILS RÉSULTENT DE LA NÉGLIGENCE DES PERSONNES RENONCIATAIRES ou d'autres personnes, et j'assume l'entière responsabilité de ma participation.

J'accepte volontiers de me conformer aux conditions de participation énoncées et habituelles. Si, toutefois, j'observe un quelconque danger significatif inhabituel pendant ma présence ou ma participation, je me retirerai de la participation et porterai immédiatement ce danger à l'attention de la Canadian Weightlifting Federation Haltérophile Canadienne et/ou de leurs officiers.

JE, POUR MOI-MÊME ET AU NOM DE MES HÉRITIERS, AYANTS DROIT, REPRÉSENTANTS PERSONNELS ET PLUS PROCHES PARENTS, LIBÈRE ET DÉGAGE DE TOUTE RESPONSABILITÉ LA FÉDÉRATION CANADIENNE D'HALTÉROPHILIE, SES DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS, RESPONSABLES, AGENTS ET/OU EMPLOYÉS RESPECTIFS, LES AUTRES PARTICIPANTS, LES AGENCES DE PARRAINAGE, LES ANNONCEURS ET, LE CAS ÉCHÉANT, LES PROPRIÉTAIRES ET BAILLEURS DES LOCAUX UTILISÉS POUR L'ENTRAÎNEMENT OU LA TENUE DE L'ÉVÉNEMENT (« RENONCIATAIRES »), EN CE QUI CONCERNE TOUTE BLESSURE, INCAPACITÉ, DÉCÈS, OU PERTE OU DOMMAGE À LA PERSONNE OU À LA PROPRIÉTÉ, QU'ILS SOIENT CAUSÉS PAR LA NÉGLIGENCE DES RENONCIATAIRES OU AUTREMENT.

J'AI LU LE PRÉSENT ACCORD DE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ET DE PRISE DE RISQUES, J'EN COMPRENDS PLEINEMENT LES TERMES, ET JE COMPRENDS QUE JE RENONCE À DES DROITS SUBSTANTIELS EN LE SIGNANT. J'Y APPOSE MA SIGNATURE LIBREMENT ET VOLONTAIREMENT, SANS AUCUNE INCITATION.

Data :

Nom :

INOIII .	Date:			
Signature :	Témoin :			
Si le participant est âgé de moins de 18 ans, signature d'un parent ou gardien :				
FORMULAIRE DE CONSEN	TEMENT ET DE RENONCIATION CONCERNANT LES MÉDIAS			
reconnais que ces images pourraient Federation Haltérophile Canadienne (C être diffusées auprès des membres. Je pour promouvoir le sport de l'haltéroph mon nom, ne sera utilisée dans aucur	, autorise par la présente la collecte et l'utilisation otographie ou par enregistrement vidéo sans aucune compensation. Je notamment être utilisées dans le site Web de la Canadian Weightlifting CWFHC), dans des infolettres et dans des publications, et qu'elles pourraient e reconnais également que mon image pourrait être utilisée par la CWFHC ilie dans le futur. Je comprends qu'aucune information personnelle, comme ne publication, à moins qu'un consentement explicite ne soit donné de ma peux retirer mon consentement à tout moment en m'adressant par écrit au le ce consentement volontairement.			
NOM :	DATE:			
	TÉMOIN :			
Si le participant est âgé de moins de 18	8 ans, signature d'un parent ou gardien :			